

# LE PAYS DE L'ARBRESLE

## À VTT

### ► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Situé entre la vallée de la Turdine et la Vallée d'Azergues, ce circuit offre de magnifiques panoramas au cœur du Beaujolais viticole.

Il vous conduira jusqu'aux remarquables Carrières de Glay, exploitées jusqu'en 1947. Cet ancien site d'extraction de pierre calcaire, d'une belle couleur dorée a fourni toute la région lyonnaise en matériaux de construction du XV<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Ce site, également reconnu pour sa valeur patrimoniale faunistique et floristique d'intérêt départemental est classé Espace Naturel Sensible.

Plus d'informations sur [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

### ► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Sortez du parking du Colombier.
- 1** Prenez la RD19 sur la droite puis l'allée sur votre gauche qui longe la maison de retraite.
- 2** Prenez le chemin de Ravatel sur votre gauche puis la route de droite au niveau du cimetière.
- 3** Traversez la RD 76 et poursuivez jusqu'au hameau de Nuelles.
- 4** Longez le cimetière et continuez jusqu'aux Garinnes.
- 5** Quittez le chemin rural pour prendre le sentier sur votre gauche. Traversez la RD 118 puis la RD 76 en direction de Boyeux. Rejoignez de nouveau la RD 76.
- 6** A l'intersection, prenez à droite puis un premier chemin de terre sur votre gauche et un second sur votre droite.
- 7** Rejoignez le chemin de Conzy que vous empruntez sur votre droite puis après le pont, prenez le chemin de terre sur la droite.
- 8** Au lieu-dit La Barollière, longez la route sur votre droite puis prenez un sentier sur votre gauche jusqu'au cœur du lieu-dit Conzy.
- 9** Prenez la route sur votre gauche sur 900 m puis un chemin sur votre gauche. Entrez dans le Bois des Oncins sur votre droite jusqu'aux Carrières de Glay.
- 10** Revenez sur vos pas, prenez le chemin sur votre droite en direction de la RD 19 que vous empruntez sur votre gauche et, après le pont, prenez le chemin sur votre droite.
- 11** Traversez la RD 118 et poursuivez jusqu'au hameau d'Apinost puis empruntez le chemin du lavoir pour rejoindre la RD19.
- 12** Empruntez-la sur votre droite et poursuivez sur le chemin de droite.
- 13** Quittez le chemin des Prenelles en vous engageant sur le chemin de gauche. Continuez jusqu'au parking du Colombier.


► Pour signaler un problème, [www.sentinelles.sportsdenature.fr](http://www.sentinelles.sportsdenature.fr)



## CIRCUIT

# 54

## Les Carrières de Glay

Commune...  .....Saint-Germain-Nuelles

Distance.....  .....20,5 Km

Dénivelé.....  .....457 m

Difficulté.....  .....Difficile

Office de Tourisme  
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE :  
04.74.01.48.87 / [officedetourisme@paysdelarbresle.fr](mailto:officedetourisme@paysdelarbresle.fr)  
[www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :  
04.74.01.68.90 / [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)  
[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays de L'Arbresle

Credit photo: Eric Fedecki

# Côteaux des pierres dorées



CIRCUIT

54

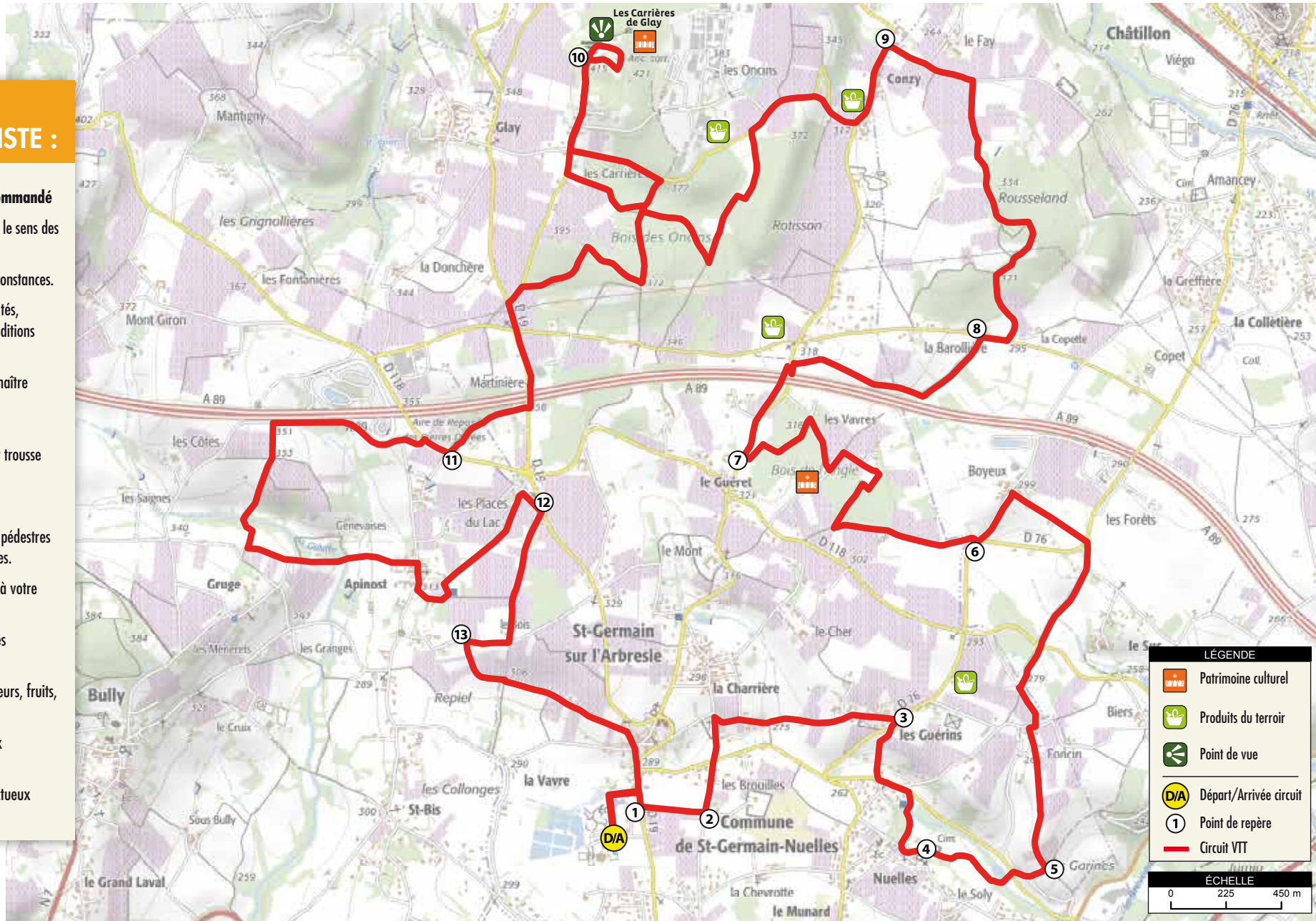
► DÉPART :  
Parking du Colombier

► BALISAGE :  
Suivre n° 54 sur



## CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- **Le port du casque est fortement recommandé**
- Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- Restez courtois avec les autres usagers.
- Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.



## LÉGENDE

- Patrimoine culturel
- Produits du terroir
- Point de vue
- D/A Départ/Arrivée circuit
- 1 Point de repère
- Circuit VTT

## ÉCHELLE

0 225 450 m